

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée agricole Bel Air - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée agricole Bel Air - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux	Jury par défaut	Autres candidats	3	100	16	23	8	38
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	8	46	27	46	8	38
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	8	28	21	28	8	38

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser à la mise en œuvre de projets de service, des études de faisabilité et d'opportunité/S'intéresser à la création et l'animation d'événements, à la construction de partenariats/S'intéresser à la gestion de structures de services/Disposer de compétences relationnelles, de capacité d'écoute, d'empathie, de recherche d'un consensus/Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie/Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter/Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe.

Attendus locaux

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Contenu

- diagnostic de territoire - méthodologie de projet - évaluation des projets - connaissance des acteurs du territoire - outils de communication
- 14 semaines de stages dont 10 prises sur la scolarité, en collectivités, associations, entreprises...
- Incitation à la réalisation du stage à l'étranger, mobilité Erasmus encouragée

Projets et formations complémentaires

Module d'Initiative Locale (MIL) "Territoires d'ici et d'ailleurs" avec voyage d'études

Possibilité d'obtenir des bi-qualifications : en informatique (PIX) ; PSE1 - BNSSA...

Pédagogie de projets de groupes et de classe avec de nombreux partenaires du territoire

Possibilité de poursuivre les études dans une école au Québec (Partenariat CEGEP de Saint Félicien)

2 stages collectifs : intégration des étudiants de 1ère année et stage d'expression sur la cohésion de groupe et la connaissance de soi

1 projet collectif événementiel (exemples : mise en place d'un écofestival, mise en place d'un parcours environnemental, culturel...)

Organisation

La formation est organisée sur 2 années scolaires :

- 58 semaines de formation
- Diplôme obtenu à 50% en Contrôle Continu et 50% en épreuves terminales

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La Commission d'Examen des Vœux (CEV) était composé de 3 jurys de 2 enseignants

Binômes constitués :

- Sylvie Chaumet et François Quéré
- Françoise Tosani et Olivier Goudeau
- Philippe Faure et Yves Octavien

La CEV s'est prononcée sur l'étude des vœux confirmés pour permettre un classement des candidats et il a été décidé de reconduire le recours

à l'outil d'aide à la décision (OAD) en ligne comme pour les années précédentes. Ainsi chaque dossier confirmé a obtenu 1 note globale à partir :

- d'éléments quantitatifs relatifs aux notes des bulletins de 1ère et terminales et/ou des notes obtenues au baccalauréat selon une pondération

paramétrée en fonction des filières et séries des diplômes concernés

- d'éléments de la Fiche Avenir transformée en note pondérée
- d'évaluations qualitatives :

Pour DATR :

1/ Capacité à travailler en groupe basée sur les appréciations des bulletins

2/ Motivation, centres d'intérêt, investissement basés sur les rubriques « Activités et centres d'intérêt » et la lettre de motivation

3/ Expression écrite et orale basée sur les appréciations des bulletins

Cependant, il a été décidé de ne pas classer certains dossiers pour lesquels : aucun bulletin, aucune appréciation ne sont renseignés et/ou le projet de formation est formaté (copier-coller) sans lien aucun avec la formation.

Le nombre final de candidats classés a été déterminé le jour de la réunion d'harmonisation finale qui s'est tenue le mardi 4 mai à 18h pour les

DATR en salle forum et/ou visio. Nous avons examiné uniquement les dossiers pour lesquels un arbitrage été souhaitable. Le PV a été signé à

l'issue.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidats savaient qu'il seraient classés sur les éléments suivants:

- éléments quantitatifs : notes des bulletins de 1ère et terminales et/ou des notes obtenues au baccalauréat .Prise en compte des disciplines scientifiques.
- éléments de la Fiche Avenir
- évaluations qualitatives : sur la capacité à travailler en groupes, basée sur les appréciations des bulletins.Prise en considération de la motivation, des centres d'intérêt, de l'investissement décrits entre autre dans les rubriques « Activités et centres d'intérêt » et la lettre de motivation.

Les candidats connaissaient les attendus nationaux et les attentes de l'établissement

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes en SES	Supérieur ou égal à 10	Notes de première et Terminale en SES Note au baccalauréat en SES	Essentiel
	Notes en Histoire-Géographie	Supérieur ou égal à 10	Notes de première et de Terminale en histoire géographie Note au baccalauréat en histoire géographie	Important
	Notes en français	Supérieur ou égal à 10	Notes de première et Terminale Note au baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	Capacité d'analyse et de synthèse	Appréciations sur les bulletins de première et terminale sur les capacités en expression écrite	Important
	Expression	Aisance et capacité de restitution à l'oral	Appréciations sur les bulletins de première et terminale sur les capacités d'expression orale	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Rigueur, organisation, esprit d'analyse et de synthèse	Champ "Autonomie" de la fiche Avenir	Très important
	Implication	Capacité d'investissement sur des projets	Implication et investissement dans la formation (appréciations des bulletins)	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Connaissance de la filière DATR Projet professionnel en adéquation avec la filière	Projet de formation et projet professionnel motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	En rapport avec la filière	Champ "Engagement citoyen" et rubrique "activités et centres d'intérêt" (investissement dans une association)	Très important
	Centres d'intérêt	En rapport avec la filière	S'intéresser aux événements culturels, sociaux, environnementaux, tourisme et loisirs sur le territoire.	Très important

Signature :

Jean-Claude MOHAND,
Proviseur de l'établissement Lycée agricole Bel Air